

## ***EXTRAIT DES LIGNES DE CONDUITE DE L'AEFO (2012)***

### ***38. Droits des femmes membres de l'AEFO (2006)***

#### **38.1 Principes**

Les femmes membres de l'AEFO représentent une force pour le syndicat. Or, comme elles sont sujettes à la discrimination, l'AEFO veut affirmer leurs droits. La liste de ces droits n'est pas exhaustive et peut s'adresser à toute personne. Toutefois, les droits mentionnés sont le plus souvent menacés ou non reconnus quand ils s'appliquent à la femme.

#### **38.2 Droits de la femme en tant que membre de sa profession et de l'AEFO□:**

38.2.1 droit à toute information pertinente à sa profession;

38.2.2 droit de participation à toute activité professionnelle sans discrimination;

38.2.3 droit à un accès équitable aux postes de responsabilité;

38.2.4 droit à une programmation scolaire et à des documents formulés de façon non sexiste et non stéréotypée assurant la visibilité de la femme;

38.2.5 droit d'être protégée contre les changements d'affectation basés sur des raisons discriminatoires;

38.2.6 droit à la reconnaissance du congé de maternité pour fins d'accumulation d'ancienneté et de reconnaissance d'expérience.

#### **38.3 Déclaration des femmes de l'AEFO**

38.3.1 Nous croyons qu'il faut poursuivre, par tous les moyens appropriés, l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes.

38.3.2 Nous croyons que l'égalité des chances a pour objectif d'assurer l'épanouissement professionnel, économique, culturel et éducatif des femmes.

38.3.3 Nous croyons qu'il faut développer des alliances et renforcer nos solidarités avec les groupes qui défendent le respect et l'égalité des femmes.

38.3.4 Nous croyons qu'il faut dénoncer le harcèlement sous toutes ses formes afin d'assurer un environnement harmonieux pour l'exercice de notre profession.

38.3.5 Nous croyons qu'il faut faire la promotion de la contribution des femmes à l'avancement de la société.

38.3.6 Nous croyons qu'il faut encourager l'engagement des femmes au sein de l'AEFO.

38.3.7 Nous croyons qu'il faut bâtir un syndicat solidaire afin de contribuer à faire avancer la cause des femmes.